



PASS' ATHLÉ

Campagne d'incitation de mise en œuvre
du programme PASS'ATHLE

2020

1. OBJECTIFS

Cette campagne d'incitation a pour objectif de soutenir les clubs bretons à mettre en place les passations du Pass'Athlé pour les catégories EA et PO.

Le programme Pass'Athlé est inscrit dans le Plan de Développement Fédéral, dans le Projet de Performance fédéral, ainsi que dans le Projet Sportif Territorial de la Ligue de Bretagne, c'est un dispositif fédéral commun, sur l'ensemble du territoire.

Il facilite :

- **La valorisation et la reconnaissance** d'un encadrement fiable et compétent
- **La structuration** des entraînements autour d'un athlétisme accessible, formateur, motivant
- **La formalisation des apprentissages athlétiques**, pour des athlètes plus performants
- **La mesure et la validation** des acquisitions et des progrès moteur du jeune
- **La motivation et la fidélisation** des pratiquants

2. CRITERES D'ELIGIBILITE ET DE FINANCEMENT

2.1 Bénéficiaires

Tous les clubs FFA de la Bretagne ayant des athlètes licenciés dans une école d'Athlétisme de la catégorie U12 (EA PO) peuvent répondre au présent appel à candidature.

5 clubs par comité départemental seront identifiés, sur la base du volontariat. Dans le cas d'un nombre supérieur de dossier, ils seront étudiés, en accord avec la CRJ, selon les projets présentés.

Un club bénéficiaire pourra être accompagné sur tout au plus 2 saisons sur l'olympiade, à condition d'avoir satisfait aux mesures d'évaluation.

2.2 Pour être éligible, les clubs devront :

- avoir un référent-coordonnateur du projet Pass, et une personne identifiée sur le poste affecté à la saisie des résultats dans le Si-Ffa (pouvant être 2 personnes distinctes)
- s'engager à mettre en place le Pass'Athlé, selon les recommandations fédérales, durant la saison
- s'engager à faire une communication, avec rédaction d'un article avec photos et/ou vidéos pour parution en ligne, 1^{ère} mesure d'évaluation
- valider les passations sur la plateforme de résultats Si-Ffa Pass Athlé, qui sera la 2^e mesure d'évaluation

3. MODALITES DE SOUTIEN DES PROJETS

3.1 Soutien matériel

Pour la saison, le club recevra une dotation, pour 50 jeunes : **50 passeports et 50 badges** (10 par année d'âge). Dans le cas d'une deuxième demande, la dotation sera réajustée suivant le nombre de Passeports donnés et rentrés dans le SIFFA suite à la première demande.

3.2 Soutien pédagogique

La Ligue accompagnera, selon les besoins exprimés, les clubs supports pour la compréhension de la démarche, l'appropriation des outils pédagogiques et numériques, les démarches informatiques, la préparation à la mise en place des passations.

La personne référente pour cet accompagnement est le CTS directeur des projets sportifs territoriaux.

4. DATE LIMITE – LIEU DE DEPOT DES DOSSIERS

Le dossier de candidature disponible ci-dessous devra être renvoyé complet et signé.

Pour être prise en considération, le dossier devra être renvoyé complet **au plus tard le 15 Janvier 2020**, à la Ligue de Bretagne :

- Par courrier
- Ou par mail à bretagneathletisme@gmail.com, copie à clairemalaquin@athle.fr

5. RENSEIGNEMENTS

Pour toute demande d'informations complémentaires : **Claire MALAQUIN, Conseiller Technique et Sportif, Directeur des Projets Sportifs Territoriaux**

06 22 53 61 20, ou clairemalaquin@athle.fr

DOSSIER DE CANDIDATURE

1/ PRESENTATION MOTIVEE DU PROJET

Si la demande est un renouvellement, précisez :

- *Le bilan de l'action* : effectif, dates, modalités générales de mise en œuvre (séance traditionnelle ou spéciale, invitation aux parents, goûter...ou tout autre action faite lors de cet événement)
- La *communication réalisée* (copie de l'article, de la publication, et/ou du CR envoyé)
- *Les effets attendus, et la réalité* (motivation accrue, valorisation auprès des partenaires, arrivées de nouveaux licenciés, etc..)

2/ PRESENTATION DU CLUB

Nom du club :

Téléphone :

Email :

Site Internet :

Nom, prénom, tel, Email :

- Du (de la) président(e) :

- Du référent- coordonnateur du projet (si différent) :

Nom et coordonnées (tel et mail) du coordonnateur de l'école d'athlé, son diplôme			
Nombre total de personnes complémentaires en charge des entraînements des EA PO		Nombre d'entraîneurs diplômés U12	

Remarques et observations diverses :

Signature – Cachet du club